

# SAÔNE

actu

# 23

janvier 2026



Meilleurs voeux 2026 !

# Au sommaire DE CE NUMÉRO

**ÉDITO** P.3

**RECENSEMENT** P.4

**ÉLECTION** P.5

**SCOLARITÉ / JEUNESSE** P.6

**SERVICE À LA POPULATION** P.7

**VOIRIE** P.8

**DIVERS** P.9

**ASSOCIATIONS** P. 10 & 11

**AGENDA** P.12

## LANCEMENT des illuminations de Noël

Le vendredi 5 décembre 2025, le centre-ville de Saône s'est paré de ses lumières à l'occasion du lancement des illuminations de Noël, en présence du Père Noël, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, les visiteurs ont pu se réchauffer autour de boissons chaudes, de crêpes ou de frites, réunis au coin du feu ou au pied du carrousel, sous un fond de musique de Noël interprétée par le Brass Band de l'École de Musique.

Un grand merci à l'ensemble des partenaires, associations et aux agents des services techniques, dont l'engagement a largement contribué à la réussite de ce rendez-vous attendu.



# SAÔNE actu

Directeur de la publication : Benoit Vuillemin  
Rédaction/Relecture : Lucie Gomes, Cyril Maréchal,  
Charlotte Momper, Nadine Sauvonet  
Crédit photos : Mairie de Saône, Adobe Stock  
Conception graphique et impression : L'imprimeur Simon, Ornans  
Dépôt légal : janvier 2026



saone.fr





## BENOÎT VUILLEMIN

*Maire de Saône,  
Vice-Président de Grand Besançon Métropole*

Je vis cet édito comme un texte à part.

Un texte que l'on n'écrit pas comme les autres, parce qu'il est nourri par le temps, par l'expérience, par l'engagement, et aussi par ce que l'on a traversé humainement. Après six années comme maire de Saône, au service de la ville où je suis né, où j'ai grandi et où j'ai toujours vécu, ces mots ont pour moi une résonance particulière.

Être maire de Saône n'a jamais été un simple mandat. Je l'ai vécu comme une responsabilité exigeante, parfois rude, mais toujours profondément sincère. Quand on s'engage pour sa propre commune, rien n'est abstrait. Chaque décision a un visage. Chaque rue porte une histoire. Chaque choix a des conséquences directes sur des personnes que l'on connaît, que l'on croise, que l'on aime parfois. C'est une charge lourde, mais aussi un honneur immense.

Je n'étais pas destiné, à l'origine, à devenir maire. Je venais du monde de l'entreprise, j'avais connu d'autres formes d'engagement. Mais j'ai fait le choix de mettre toute mon énergie, toute ma détermination et tout mon engagement au service de Saône, avec une ligne de conduite simple et assumée : proposer, convaincre et bâtir. Sans chercher la popularité, mais en assumant les décisions, même lorsqu'elles étaient difficiles, parce que servir l'intérêt général suppose parfois de décider avant de plaire.

Nous entrons aujourd'hui dans une période de réserve électorale qui ne permet pas de dresser un bilan détaillé. Mais au fond, est-ce indispensable ? Il suffit de regarder autour de nous. Il suffit d'écouter. Il suffit de constater. Les échanges quotidiens, vos mots, vos regards, vos remarques sont souvent plus parlants que de longs discours. La sécurité et le cadre de vie ont toujours été vos priorités ; je crois sincèrement que les choix faits ces dernières années ont répondu à ces attentes.

Ce mandat a aussi été profondément humain. Être maire, ce n'est pas seulement inaugurer, décider ou gérer. C'est aussi faire face à l'invisible : aux drames, aux solitudes, aux accidents, aux moments où l'on accompagne des familles dans l'épreuve. Ces situations marquent durablement. Elles rappellent avec force le sens réel de l'engagement public et la responsabilité qu'il implique.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance la plus sincère à l'ensemble des agents municipaux, aux forces de sécurité, aux sapeurs-pompiers, aux élus et à tous ceux qui, chaque jour, œuvrent pour Saône avec discrétion et dévouement. Sans eux, rien ne serait possible. Leur engagement a été un soutien constant et précieux.

À l'aube de cette nouvelle année, je souhaite avant tout vous adresser un message de confiance. Malgré les incertitudes, malgré les périodes parfois complexes, je crois profondément en notre ville, en notre territoire et en notre capacité collective à rester debout. Comme le rappelait Georges Pompidou : « *L'optimisme est un devoir moral.* » C'est dans cet esprit que je vous souhaite une année 2026 placée sous le signe de la santé, de la solidarité et de l'espérance.

Benoît Vuillemin  
Maire de Saône

“ Je vous souhaite une année 2026 placée sous le signe  
de la santé, de la solidarité et de l'espérance. ”

# RECENSEMENT



## RECENSEMENT DE LA POPULATION

La Ville de Saône fera l'objet d'un recensement de la population au début de l'année 2026.

### LE RECENSEMENT, À QUOI ÇA SERT ?

**Le recensement permet de mieux connaître la population et son évolution.** Les données recueillies servent à adapter les politiques publiques aux besoins des habitants :

- # création ou rénovation d'équipements collectifs (crèches, écoles, maisons de retraite, etc.)
- # aménagement des quartiers,
- # développement des réseaux de transport,
- et bien d'autres actions du quotidien.

Ces informations sont essentielles pour planifier l'avenir du territoire et assurer un aménagement équilibré de la commune.



### LE RECENSEMENT EN LIGNE : PRATIQUE, RAPIDE ET ÉCOLOGIQUE

Votre participation est indispensable à la réussite de cette campagne.

Les habitants recevront la visite d'un agent recenseur, qui remettra les questionnaires papier ou les codes personnels de connexion pour répondre en ligne sur le site officiel :

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

### LES AVANTAGES DU RECENSEMENT EN LIGNE

- # Gain de temps : plus besoin de second passage pour récupérer les documents.
- # Procédure simplifiée : remplissage guidé et sécurisé.
- # Respect de l'environnement

Le recensement de la population est une opération officielle réalisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec les communes.

L'Insee en assure l'organisation et le contrôle, tandis que les communes en pilotent la préparation et la collecte sur le terrain.

Cette démarche s'effectue selon des procédures encadrées et validées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).

L'Insee est le seul organisme autorisé à traiter les questionnaires, de manière entièrement anonyme. Les données recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et vos informations personnelles restent strictement confidentielles.



### BON À SAVOIR

L'agent recenseur est recruté par la Ville de Saône : vous pouvez le reconnaître grâce à sa carte. Le recensement de la population est gratuit : ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.

Pour toute question, rendez-vous sur le site internet [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



## Les 15 et 22 mars 2026 ÉLECTIONS MUNICIPALES

À l'approche des élections municipales, voici les principales conditions d'inscription sur les listes électorales.



### VÉRIFIEZ VOTRE INSCRIPTION

Si vous êtes déjà inscrit, il est inutile de renouveler la démarche.

Vous pouvez à tout moment vérifier votre situation électorale sur le site [www.elections.interieur.gouv.fr](http://www.elections.interieur.gouv.fr) ou en contactant le service élections de la mairie au 03 81 55 47 60.



### INSCRIPTION AUTOMATIQUE DES JEUNES

Depuis 2020, les jeunes recensés sont automatiquement inscrits sur la liste électorale de leur commune à l'âge de la majorité.



### NOUVEAUX ARRIVANTS OU PREMIÈRE INSCRIPTION

Si vous n'êtes pas encore inscrit, vous pouvez effectuer votre demande jusqu'au vendredi 6 février 2026 et exceptionnellement jusqu'au jeudi 5 mars 2026 en cas de situation particulière (déménagement récent, acquisition de la nationalité française, etc.).



### POUR EN SAVOIR PLUS

Toutes les informations relatives aux conditions d'inscription sont disponibles sur :

[www.elections.interieur.gouv.fr/  
mes-demarches/  
je-minscris-sur-listes-  
electorales](http://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-minscris-sur-listes-electorales)

Service Élections de la mairie au 03 81 55 47 60

# SCOLARITÉ / JEUNESSE

## INSCRIPTIONS scolaires 2026-2027

Les inscriptions pour la rentrée 2026-2027 seront ouvertes de la mi-février au début du mois de juin.

Les dossiers seront disponibles à l'accueil de la mairie ou en téléchargement sur le site internet de la Ville :

[www.saone.fr](http://www.saone.fr)



## Préparer les fêtes tout en soutenant l'école

Comme chaque année, l'association AnéMômes a renouvelé sa traditionnelle vente de sapins de Noël.

Ce rendez-vous bien ancré dans la vie locale permet aux familles de préparer les fêtes dans la convivialité tout en contribuant au financement des projets éducatifs et des sorties scolaires.

Les familles ont largement répondu présentes, et les parents bénévoles se sont mobilisés le samedi 6 décembre pour assurer la distribution des sapins dans une ambiance conviviale, chaleureuse et résolument festive. Quelques sapins supplémentaires étaient également disponibles sur place, offrant aux derniers arrivés l'occasion de repartir avec un sapin tout frais. Un grand merci aux familles pour leur participation et aux bénévoles pour leur engagement, qui permet chaque année de faire vivre cette belle initiative.

## Le Relais Petite Enfance



Le Relais Petite Enfance du Plateau est un espace dédié à l'information, à l'échange et à la rencontre, au service des familles, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

Parents et futurs parents, vous y trouverez un accompagnement personnalisé pour choisir un mode d'accueil adapté à votre enfant ainsi qu'un appui dans vos démarches administratives lors de l'embauche d'une assistante maternelle.

Le relais propose également des temps d'animations hebdomadaires, riches en échanges et en découvertes : éveil, socialisation, jeux et rencontres rythment ces moments conviviaux. Ces ateliers sont gratuits, ouverts aux jeunes enfants accompagnés d'un adulte et accessibles sur inscription.

À Saône, les temps collectifs ont lieu les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois, hors vacances scolaires.

Pour plus de renseignements :

[relais.plateau@famillesrurales.org](mailto:relais.plateau@famillesrurales.org)  
03 81 55 80 66



## Ludothèque

SALLE GUINEMAND DE SAÔNE  
LE 3ème MARDI DU MOIS DE 9h à 12h



Chaque mois, la ludothèque installe des jeux symboliques, jeux de construction, jeux de société, jeux d'éveil... pour jouer sur place ou en location.

2 séances gratuites pour découvrir  
Puis 3€ la séance par famille ou 20€ par an (dont 6€ de locations offertes)  
VENEZ TENTER L'AVENTURE A LUDODOU !

MARDI 20/01 : Moyen-Age

MARDI 24/02 : Chez le vétérinaire

MARDI 17/03 : Dans la banquise

MARDI 21/04 : Au camping

Familles rurales  
Vivre mieux !  
DOUBS

Ludothèque itinérante LUDODOU : 1 rue de Champagnole, 25270 LEVIER / 06 51 29 59 40  
[ludo.ludodou@famillesrurales.org](mailto:ludo.ludodou@famillesrurales.org) / [www.ludothequesdoubs.famillesrurales.org](http://www.ludothequesdoubs.famillesrurales.org)

# SERVICE À LA POPULATION

## Bilan démographique 2025



22 naissances

10 mariages

17 décès

## RECENSEMENT *de la population*

À partir de janvier 2026, la commune de Saône participera au recensement national de la population. Cette opération annuelle permet de connaître le nombre d'habitants, leurs caractéristiques et leurs besoins.

Chaque foyer saônois sera contacté par un agent recenseur muni d'une carte officielle, pour lui remettre un formulaire à remplir ou pour l'accompagner dans le recensement en ligne. La démarche est obligatoire, simple et rapide, et toutes les informations sont strictement confidentielles.

Le recensement implique tous les habitants : votre participation est précieuse.

▼ Plus d'informations p.4

**BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT**

**OBLIGATION LÉGALE**

Toutes les informations ici !

**POUR QUI ?**  
Tous les Français âgés de 16 ans

**POUR QUOI ?**  
Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en **JDC**
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

**COMMENT ?**  
Rendez-vous en mairie ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**POURSUIVEZ VOTRE ENGAGEMENT SUR**  
**DÉFENSE +**

Centre du service national et de la jeunesse de Besançon  
Mél: [csnj-besancon.trait.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csnj-besancon.trait.fct@intradef.gouv.fr)  
Tél: 09.70.84.51.51

Illustration : ©Ministère des Armées - Photo Adobe Stock - Réalisation : S.A.C. - Agence Graphique de l'Etat

## VOUS EMMÉNAGEZ À SAÔNE ? VOUS QUITTEZ LA COMMUNE ?

→ Dès votre installation à Saône, il est nécessaire de venir vous déclarer en mairie. Votre enregistrement sera utile lors de diverses démarches administratives (légalisation de signature, élections, recensement citoyen, mariage, pacs, décès...). Présentez-vous muni(e) de votre livret de famille et d'une facture de moins de 3 mois afin de vous enregistrer parmi la population saônoise. Que vous déménagiez dans Saône ou dans une autre commune, nous vous remercions de nous indiquer votre nouvelle adresse.

**Informations au service état civil :**  
Tél : 03 81 55 47 60

**La légalisation de signature** se fait auprès de votre mairie de domicile, sur rendez-vous.

L'usager doit se présenter avec le document **non signé**, sa pièce d'identité et justifier de sa résidence sur la commune.

# VOIRIE

## Voie verte

### « Morre – Montfaucon – Saône »

La voie verte est un parcours sécurisé et convivial, ouvert à tous les usagers non motorisés : piétons, cyclistes, rollers, et personnes à mobilité réduite.

Le projet est porté par la Communauté Urbaine du Grand Besançon Métropole, dans le cadre du schéma directeur cyclable.

Les travaux, débutés en novembre 2025, devraient durer environ 10 mois, sous réserve des aléas du chantier et des conditions météorologiques.



## Nouvelle zone de rencontre au centre-ville

Le centre-ville de Saône a été requalifié avec la création d'une zone de rencontre, remplaçant l'ancienne zone 30. Signalée par des panneaux et marquages au sol, cette zone est partagée par piétons, cyclistes et véhicules. Les piétons y ont la priorité et peuvent circuler sur la chaussée. La vitesse y est limitée à 20 km/h et le stationnement n'est autorisé que dans les emplacements définis.

Cette zone sécurise les déplacements autour des commerces, écoles et services, et appelle chacun à la vigilance et au respect des nouvelles règles pour un centre-ville plus apaisé.



## RUE DES RONCES

Création d'un trottoir entre les rues Pergaud et des Lots, avec réfection du revêtement de la chaussée et, ponctuellement, du trottoir entre la Grande Rue et la rue du Chardonnet.

## Place du Général de Gaulle

Extension du parking avec la création de 7 places de stationnement supplémentaires à proximité du terrain multisport.



## DÉBUT D'ANNÉE EN FÊTE POUR NOS AÎNÉS

Comme chaque début d'année, la municipalité a eu le plaisir de réunir les aînés de la commune à l'Espace du Marais pour le traditionnel repas qui leur est offert. Ce moment de partage et de convivialité a été rythmé par un repas de qualité, accompagné de musique et de danses, contribuant à la réussite de cette belle journée. L'événement a été organisé par Nadine Sauvonnet (Nanou), conseillère municipale déléguée à l'intergénérationnel.

Pour les aînés qui n'ont pas pu se joindre à ce moment de partage, un colis garni de douceurs leur a été distribué.

## Fin d'année chaleureuse pour le personnel municipal

Pour clôturer l'année, l'ensemble du personnel de la mairie s'est retrouvé autour d'un repas convivial. Ce moment de partage a été l'occasion de renforcer la cohésion au sein des différents services et de tisser des liens. Une belle parenthèse de convivialité et de bonne humeur pour terminer l'année sur une note chaleureuse.



© Crédit photo : David Pillet

## Oriane Ilpide, une jeune para-grimpeuse prometteuse

À seulement 22 ans, Oriane Ilpide s'impose déjà comme une figure montante de la para-escalade française. Actuellement en master STAPS, spécialité Activité Physique Adaptée et Santé (APAS), la jeune athlète conjugue brillamment études et haut niveau sportif.

Oriane a découvert l'escalade à l'âge de 7 ans, dans le cadre des activités périscolaires. Il y a environ quatre ans, elle a choisi de se lancer pleinement dans la compétition.

En mars 2025, après cinq mois d'entraînement en solo, elle a remporté la première place au Championnat de France à Massy, décrochant ainsi le titre de Championne de France 2025 et une place au sein de l'équipe nationale de para-escalade.

Cette année, elle a participé à trois étapes du circuit international avec le pôle France :

# La Coupe du Monde d'Innsbruck (juin), sa toute première, où elle a remporté la médaille de bronze ;

# Le Championnat du Monde à Séoul (septembre), où elle a de nouveau terminé troisième ;

# La Coupe du Monde de Laval (25 et 26 octobre 2025), où elle a décroché la médaille d'or, en terminant première des qualifications et des finales – une magnifique façon de clôturer la saison !

**La Ville adresse toutes ses félicitations à Oriane pour ce parcours exceptionnel et lui souhaite plein de succès pour la suite de sa carrière sportive !**

**Les loustiques du marais**  
ORGANISENT UNE

# BOURSE VETEMENTS

ENFANTS (0-14 ANS) ET GROSSESSE

## Samedi 7 MARS

Vente de 9h00 à 13h00, Espace du Marais

**SAONE**  
+ de 5000 ARTICLES

Pensez à prendre vos sacs et cabas pour emporter vos achats

Dépôt des vêtements sans RDV le vendredi 6 mars de 14h00 à 18h00

Dépôt limité à 25 articles  
Sont acceptés : vêtements toutes saisons jusqu'à 14 ans (XS ou 34), chaussures, turbulentes, vêtements de grossesse... propres & excellent état

Reprise des invendus le samedi 7 mars de 17h00 à 18h00  
Les invendus pourront être donnés au profit d'une association caritative

Renseignements : [loustiquesdumaraist@gmail.com](mailto:loustiquesdumaraist@gmail.com)  
06.73.03.46.58

IPNS • NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

# ASSOCIATIONS

## Le Comité de Jumelage vous invite à découvrir de nouvelles activités !

# Le Comité de Jumelage proposait déjà des ateliers de cuisine italienne et des cours d'italien, pour apprendre la langue de Dante dans la joie et la convivialité. Depuis janvier 2026, de nouvelles soirées "Ciné italien" permettent également de découvrir films, culture et expressions italiennes, le tout accompagné de petites douceurs typiques de la dolce vita.

Grande nouveauté également : les cours d'allemand débutent, pour vous initier à la langue de nos amis d'Heckendalheim et préparer de futurs échanges enrichissants.

Pour toute question ou pour en savoir plus sur les activités, ateliers et voyages :

[president.comite.jumelage.saone@gmail.com](mailto:president.comite.jumelage.saone@gmail.com)



## DÉCOUVREZ LE FLOORBALL AVEC FAMILLES RURALES DE SAÔNE !

Cette année, l'association Familles Rurales de Saône propose la gratuité de son activité floorball (hockey en salle) pour tous ses adhérents.

Pour les non-adhérents, il est possible de prendre la carte Familles Rurales à 20 € par an, donnant accès à cette activité ainsi qu'à d'autres activités, payantes ou gratuites, proposées par les associations Familles Rurales partout en France.

Les entraînements sont ouverts aux familles (parents et enfants dès 10 ans) et ont lieu tous les vendredis de 21h à 22h30 au gymnase de l'Espace à Saône.

L'équipement peut être prêté par le club.

Pour plus d'informations :  
[lintymerj@yahoo.fr](mailto:lintymerj@yahoo.fr) - 06 98 25 58 42



## Le mur d'escalade de Saône fait peau neuve

En octobre, le mur d'escalade du gymnase du Marais a été entièrement repensé grâce à un stage « ouvreur » organisé par la Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM). La commune a également soutenu ce projet en finançant de nouvelles prises, renforçant l'attractivité et la diversité du mur.

Visseuses et seaux en main, les bénévoles du Club alpin français (CAF) de Besançon et de l'Amicale des écoles de Saône ont démonté les anciennes voies et nettoyé des centaines de prises. Ce travail minutieux a permis, la semaine suivante, aux stagiaires venus de toute la région Bourgogne-Franche-Comté, d'apprendre à créer de nouvelles voies, prise par prise, essai après essai.

Ces formations font partie de la mission des Clubs alpins français : pratiquer, transmettre et favoriser l'autonomie. Chaque année, elles permettent à des bénévoles passionnés de développer leurs compétences et de dynamiser les structures locales.

Aujourd'hui, les grimpeurs peuvent s'attaquer aux nouvelles voies selon leur rythme et leur niveau. Les adhérents du CAF de Besançon se retrouvent tous les mardis et mercredis pour deux heures d'escalade, rejoints par les grimpeurs de l'Amicale des écoles et les élèves du collège de Saône, partageant leur passion et leurs progrès sur ce mur fraîchement réinventé.

Plus d'informations : [www.besancon.ffcam.fr](http://www.besancon.ffcam.fr)





## À vélo avec Le Gruppetto

En italien, Le Gruppetto signifie « petit groupe ».

À Saône, c'est le nom du club de vélo créé au printemps 2025.

Grâce à l'initiative et à la passion de Manu, mécanicien à l'atelier LT2MH, le club a vu le jour et réunit les amateurs de deux roues de la commune et des environs.

Si vous souhaitez participer aux sorties de groupe à vélo de route, en VTT, en Gravel ou en VAE, n'hésitez pas à contacter le club.

### Pour tout renseignement :

Par email : [gruppetto25@gmail.com](mailto:gruppetto25@gmail.com)

Ou directement auprès de Manu à l'atelier LT2MH, sans rendez-vous

## Le Club de l'Amitié mobilisé pour le Téléthon

Le samedi 6 décembre 2025, le Club de l'Amitié de Saône a organisé, pour la 24<sup>e</sup> édition, sa traditionnelle rencontre en soutien à l'AFM-Téléthon, à la salle Guinemand.

Grâce à la générosité de partenaires locaux - les magasins Super U et Intermarché de Saône, ainsi que les boulangeries Amiot et Le Fournil - 140 petits-déjeuners ont pu être proposés aux participants. La vente d'objets confectionnés avec soin par les membres du club a également rencontré un beau succès. Au total, c'est une somme d'environ 1 200 € qui pourra être reversée au Téléthon.

Le Club de l'Amitié remercie chaleureusement la commune de Saône pour son soutien logistique, ainsi que toutes les personnes présentes et les bénévoles

- de plus en plus nombreux et jeunes
- dont l'énergie et la motivation renforcent l'élan du club.



## Un événement international inédit pour le cécitennis

Clap de fin pour le tout premier tournoi international de cécitennis, un événement dont l'initiative revient à Laure Joineau, présidente du club de tennis de Saône, aux côtés d'Anthony Martins de l'International Blind Tennis Association (IBTA).

Accueilli par le club de Chevigny-Saint-Sauveur, ce rendez-vous sportif inédit a rassemblé les meilleures joueuses et joueurs de blind tennis issus de 16 nations.

Si cette première édition se termine, elle ouvre une nouvelle page prometteuse pour le cécitennis sur la scène internationale. Une fierté pour notre Ligue, pionnière dans la mise en lumière de cette discipline inclusive et en plein essor.



# AGENDA

## JANVIER

**SAM. 10**

Repas des Aînés

Espace du Marais

**MER. 14**

Vœux du Maire

19 h - Espace du Maraise

**MAR. 20**

Ludothèque

9 h - 12h - salle Guinemand

**LUN. 26**

Don du sang

De 16 h à 19 h 30 - Espace du Marais

## FÉVRIER

**MAR 24**

Ludothèque

9 h - 12h - salle Guinemand

## MARS

**SAM. 7**

Bourse aux vêtements

9h à 13h - Espace du Marais

**DIM. 15**

Élections municipales

Espace du Marais

**MAR 17**

Ludothèque

9 h - 12h - salle Guinemand

**DIM. 22**

Élections municipales

Espace du Marais

**LUN. 23**

Don du sang

De 16 h à 19 h 30 - Espace du Marais

## CONTACTS UTILES

### MAIRIE

26 rue de la Mairie - 03 81 55 71 31

contact@saone.fr - www.saone.fr

• Ville de Saône

du lundi au vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

(fermeture à 16h le vendredi)

### FRANCE SERVICES

26 rue de la Mairie - 03 81 55 47 35

franceservices@saone.fr

du lundi au jeudi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

le vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 16 h

### CARTE D'IDENTITÉ-PASSEPORT

26 rue de la Mairie - 03 81 55 71 31

franceservices@saone.fr

Du lundi au jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30

Le vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 16h

### Gennes, La Chevillotte, Mamiroille (secteur Le Grattier), Saint-Vit, Saône

→ Après un jour **Vert**  
la collecte se décale au lendemain

VOTRE JOUR DE COLLECTE:  
**JEUDI**

DÉCHETS RÉSIDUELS  
SEMAINE  
**impaire**

DÉCHETS RECYCLABLES  
SEMAINE  
**impaire**

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 J	Jour des An	1 D	1 M	1 V	1 L
2 V	2 L	6 3 M	10 3 V	14 2 S	23 Rétro du travail
3 S	3 M	4 M	4 S	3 D	3 M
4 D	5 J	5 J	5 D	4 L	19 4 J
5 L	6 V	6 V	6 L	5 M	5 V
6 M	7 S	7 S	7 M	6 M	6 S
7 J	8 D	8 D	8 M	15 B	7 D
8 V	9 L	9 L	9 J	16 B	8 L
9 S	10 M	10 M	10 V	9 S	9 M
10 D	11 M	11 M	11 S	10 D	10 M
11 D	12 J	12 J	12 D	11 L	20 11 J
12 L	13 M	13 V	13 L	12 M	12 V
13 M	14 S	14 S	14 M	16 14 J	13 S
14 J	15 D	15 D	15 M	15 V	14 D Ascension
15 J	16 L	16 L	16 S	16 J	15 L
16 V	17 M	17 M	17 V	17 D	16 M
17 S	18 M	18 M	18 S	18 L	17 M
18 D	19 J	19 J	19 D	19 M	21 18 J
19 L	20 V	20 V	20 L	20 M	20 V
20 M	21 S	21 S	21 M	21 J	21 D
21 J	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L
23 V	23 L	23 L	23 J	23 S	23 M
24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M Pentecôte
25 D	26 M	26 M	26 J	25 L	25 J Lundi de l'Ascension
26 L	27 V	27 V	27 L	27 M	26 V
27 M	28 S	28 S	28 M	28 J	27 S
28 V	29 J	29 J	29 M	29 V	28 D
29 J	30 V	30 L	30 J	30 S	29 L
30 V					30 M
31 S					31 D



UNE COLLECTE  
DANS DE BONNES CONDITIONS :

Je sors mon bac :

- poignée côté rue, couvercle fermé
- Je rentre mon bac dès que possible après la collecte

**Trions collectif!**

sieste, resto, vaisselle et sacs

Une question, un doute ?  
03 81 41 55 35  
gestion-dechets@grandbesancon.fr

Direction Gestion des déchets

Accès du public du lundi au vendredi,  
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30  
94 avenue Clemenceau, 25600 Besançon

www.grandbesancon.fr